

COMPTE-RENDU de la REUNION

Du lundi 02 décembre 2019

Convocation le 25 novembre 2019

Le lundi 02 décembre 2019, le Conseil Municipal s'est réuni à 20 heures, légalement convoqué au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de monsieur ALLOUCHERY Jean-Marie, le Maire.

Tous présents

Excusée : Mme DRAVIGNY Jocelyne qui a donné pouvoir à M. DEMAGNY – Mme DRAVIGNY Gaëlle
M. FENEUIL Benjamin a été élu secrétaire de séance.

Compte rendu réunion du 30 septembre 2019

Après lecture du compte-rendu, celui-ci est approuvé par le conseil municipal.

BUDGET

Délibération n° 35.2019 : Décision modificative - erreur imputation comptable sur année précédente correspondant à la construction de 2 maisons d'habitations

CREDIT A OUVRIR

Sens	Section	Chap	Art.	Op	objet	Montant
R	I	041	2315	ONI	Installations, matériel et outillage techniques	29 954€

Total 29 954 €

CREDITS A REDUIRE

Sens	Section	Chap	Art.	Op	Objet	Montant
D	I	041	2315	ONI	Installations, matériel et outillage techniques	- 29 954€

Total - 29 954€

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Approuve la décision modificative et sera affecté au budget 2019

PERSONNEL

Mme FRERE Sonia, secrétaire

Délibération n° 36.2019 : modification indiciaire

Pour tenir compte de son évolution de carrière depuis le 10 octobre 2019 de Mme FRERE Sonia, en contrat à durée indéterminée, monsieur le Maire demande au conseil municipal de revaloriser le point d'indice de rémunération de Mme FRERE Sonia.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

Compte rendu conseil municipal du lundi 30 septembre 2019

- de rémunérer, pour tenir compte de son évolution de carrière, l'agent en contrat à durée indéterminée, sur la base de l'indice BRUT 583 - l'indice MAJORE 493 à compter du 10 octobre 2019.
- Autorise monsieur le Maire à signer l'avenant pour la modification indiciaire
- Une régularisation sera faite sur la paie de décembre 2019.
- Cette modification sera inscrite au budget au compte 6413

M. GRELLE Jany, adjoint technique

Monsieur GRELLE Jany partant à la retraite le 31 décembre 2019. Il convient de le remplacer.

Un poste d'adjoint technique sera à pourvoir à compter du 15 avril 2020 à 17h30 par semaine pour l'entretien des espaces verts.

Une publication au centre de gestion va être effectuée, dépôt des candidatures au 1^{er} avril 2020. Le poste est ouvert au titulaire et non titulaire.

Communes Forestières

La fédération nationale des communes forestières invite les élus à signer l'appel pour la sauvegarde des forêts françaises.

Monsieur HANON Régis informe le conseil municipal que nos forêts traversent une crise majeure et leur processus vital est engagé (dérèglement climatique, sécheresse, incendie, parasite...). Le conseil municipal accepte de signer ce courrier.

Aménagement atelier municipal

Pour faciliter le rangement dans l'atelier municipal, des rayonnages vont être achetés.

Questions diverses

Courrier M. Didier BERTRAND

Monsieur BERTRAND exprime son étonnement de s'être vu opposer un refus à son permis de construire pour un bâtiment agricole dans la zone du Hasat.

Déposé après la révision du PLU, le permis de construire a été refusé parce que la pente du toit n'était pas conforme au nouveau règlement d'urbanisme de la zone du Hasat, alors que cette pente l'était dans l'ancien PLU.

Considérant que la demande de M. BERTRAND est légitime et justifiée, une démarche va être effectuée pour résoudre cette difficulté.

Courrier M et Mme BOUAF Romuald

Monsieur et Madame BOUAF Romuald, domiciliés chemin du peuplier, demandent s'il est possible d'installer l'éclairage public au chemin du peuplier.

Le chemin du peuplier étant un chemin communal la commune n'a aucune obligation d'y installer l'éclairage public.

Cependant, suite à la révision du PLU, le conseil municipal estime qu'il est tout à fait logique que ce chemin soit, dans le futur, classé en voie communale. Une demande a été engagée auprès du Grand Reims pour le reclassement du chemin du peuplier en voie communale, la compétence voirie étant exercée maintenant par la communauté urbaine.

Une même demande auprès de la CU a été faite aussi pour la zone du Hasat.

Le dossier est en cours.

Mail de Mme DUSANTER Caroline

Mme DUSANTER Caroline demande si la commune est propriétaire d'un terrain accessible de la RD 26, où elle pourrait déposer du fumier de cheval lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises.

Elle dépose actuellement son fumier sur un terrain privé qui est inaccessible, lorsque qu'il pleut.

La commune, n'ayant pas de terrain, ne peut répondre favorablement à cette demande.

Monsieur le Maire répondra à Mme DUSANTER.

Equipement Salle polyvalente – tables et chaises

Un devis est présenté au conseil municipal pour l'achat de tables et de chaises d'un montant de 5 171€ HT.

Le conseil municipal valide le devis.

Campagne de betteraves

Monsieur Régis HANON informe le conseil municipal qu'au cours de la dernière campagne de betteraves, des camions ont été amenés à circuler sur le chemin des craies et ont endommagé fortement la chaussée.

Monsieur le Maire se charge d'envoyer un courrier au président de l'Association Foncière de CHAMERY pour l'informer de cet état de fait et lui demander de créer une aire de stockage des betteraves à proximité de la route départementale.

Dépôt sauvage

Monsieur HANON Régis signale un dépôt sauvage sur le chemin de la Ferme d'Ecueil, l'équivalent de 2 camions benne.

Vœux du Maire

Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 10 janvier 2020 à 18h30 à la salle polyvalente.

Séance levée à 22h00

Jean-Marie ALLOUCHERY

Régis HANON

Michel FRUIT

André DEMAGNY

Victorien GUERLET

Véronique LABBÉ

Gaëlle DRAVIGNY

Jacky GUILPIN

Jocelyne DRAVIGNY

Benjamin FENEUIL

Valérie DEZOTHEZ